



COMMUNE DE BRAINE-LE-CHÂTEAU

ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Article L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation:

"Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour".

Madame, Monsieur _____

est invité(e) à assister à la séance du Conseil communal qui aura lieu à Braine-le-Château, rue de la Libération, 9, le **mercredi 17 avril 2013** à 20 h 00'.

Braine-le-Château, le 8 avril 2013.

Par le Collège,

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

M. LENNARTS

A. FAUCONNIER

SÉANCE PUBLIQUE

1. Fabrique d'église de la paroisse Saint-Remy (Braine-le-Château). Budget pour l'exercice 2013: avis.
2. Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Paul (Wauthier-Braine). Compte pour l'exercice 2011: avis.
3. Fabrique d'église de la paroisse des Saints Pierre et Paul (Wauthier-Braine). Budget pour l'exercice 2013: avis.
4. Centre public d'action sociale (C.P.A.S.). Règlement d'ordre intérieur de la "*Maison MENA*" (Mineurs étrangers non accompagnés) - Phase 3 : semi autonomie en maison supervisée, adopté par le Conseil de l'action sociale le 19 février 2013 : approbation.
5. Centre public d'action sociale (C.P.A.S.). Règlement d'ordre intérieur des "*ILA*" (Initiatives locales d'accueil), adopté par le Conseil de l'action sociale le 19 février 2013 : approbation.
6. *Société coopérative des Habitations sociales du Roman Païs* : proposition, au scrutin secret, d'un candidat administrateur.
7. *Plan de cohésion sociale* (P.C.S.) pour 2009-2013. Rapport d'activité et rapports financiers pour l'exercice 2012 : approbation.
8. Élaboration d'un *Plan Communal de Développement de la Nature* (P.C.D.N.) : décision de principe. Dossier de candidature à introduire auprès du *Service public de Wallonie* : approbation.

t.s.v.p.!

9. Financement des travaux d'égouttage prioritaire réalisés dans la rue Ardichamp à Wauthier-Braine. Souscription de parts bénéficiaires ("E") pour 51 % du coût des travaux (soit 133.835,00 EUR) dans le capital de l'Intercommunale du Brabant wallon (I.B.W.) : décision.
10. Sécurisation de passages zébrés rue de Tubize et rue de Nivelles à Braine-le-Château. Investissement subventionné par la Province du Brabant wallon. Marché de fournitures. Dossier « Projet » : approbation.
11. Plaine de la propriété communale sise rue Landuyt, 2 à Braine-le-Château. Parachèvement (en régie) des travaux d'égouttage du site. Dépenses engagées en dépassement de l'inventaire estimatif adopté par délibération du 27 avril 2011: approbation.
12. Transformation et extension des bâtiments scolaires de l'école communale (implantation de Noucelles, rue R. Ledecq, 17/A). Travaux à réaliser en régie : décision. Inventaire estimatif des fournitures et matériaux : approbation.
13. Installation de systèmes d'alarme dans différents bâtiments communaux : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de travaux.
14. *Espace Beau Bois*, rue de Tubize, 11. Parachèvements réalisés par le personnel communal : approbation de dépenses engagées/à engager par le Collège communal.
15. Restauration de l'ancien presbytère de Wauthier-Braine (propriété communale, bien classé). Avenant n° 2 au marché de services d'étude [dans le cadre de l'aménagement du bâtiment et de ses abords en *Maison rurale*] : approbation.
16. Refonte/reconstruction de www.braine-le-chateau.be : choix du mode de passation et fixation des conditions d'un marché de services.
17. Patrimoine communal – Parcelles de terrain sises rue des Radoux à Braine-le-Château. Opération d'échange sans soulte [146 m² contre 127 m²] entre les époux Nicolas LAMBERT-STÉVART et la commune : décision. Projet d'acte authentique : approbation.

HUIS CLOS

18. Opération de développement rural menée avec le concours de la Fondation rurale de Wallonie. Remplacement de membres démissionnaires de la Commission locale de développement rural (« C.L.D.R. ») : décision.

Personnel enseignant

19. Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire (emploi vacant dans une charge d'enseignement subventionnée à temps plein) : décision.
20. Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire (emploi vacant dans une charge d'enseignement subventionnée à temps plein) : décision.
21. Nomination à titre définitif d'une institutrice primaire (emploi vacant dans une charge d'enseignement subventionnée à temps plein) : décision.
22. Congé pour mission demandé par un instituteur primaire nommé à titre définitif: autorisation.
23. Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite ("*DPPR de type I*") : demande d'une institutrice primaire.
24. Évaluation de la Directrice stagiaire de l'école communale au terme de la deuxième année de stage : attribution de la mention sur base du rapport dressé par les personnes mandatées à cet effet.
